

## COMMUNE DE SAINT ANDRE EN VIVARAIS

### PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/03/2023

#### Convocation du 06/03/2023

Présents : BRUYERE CUOQ Patricia, CAVROY Antoine, CHARRIER Brigitte, GRANGEON Régis, MAILLE Nadège, MARCON Jean Michel, MONGRENIER Julien, QUIBLIER Aymeric

Absents : PAULET Marjolaine

Pouvoirs : donne pouvoir

#### LE QUORUM EST ATTEINT

#### N° 2023 – 08 – Approbation des comptes de gestion 2022

Budgets : Chaufferie, Auberge, Communal

M. le Maire rappelle aux élus que les comptes de gestion transmis par le comptable sont en concordance avec les comptes administratifs établis par la commune et propose de les approuver.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve le compte de gestion 2022 du budget chaufferie

VOTE : POUR 8                      CONTRE 0                                      ABSTENTION 0

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve le compte de gestion 2022 du budget auberge

VOTE : POUR 8                      CONTRE 0                                      ABSTENTION 0

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve le compte de gestion 2022 du budget communal

VOTE : POUR 8                      CONTRE 0                                      ABSTENTION 0

#### N° 2023 – 09 – Vote des comptes administratifs 2022

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme CHARRIER Brigitte vote le compte administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

M. le Maire sort de la salle pour le vote des comptes administratifs.

#### **Budget chaufferie**

##### Fonctionnement

Dépenses      Prévu : 54 706.17 €  
                    Réalisé : 33 159.50 €  
                    Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes        Prévu : 54 706.17 €  
                    Réalisé : 51 941.12 €  
                    Reste à réaliser : 0.00 €

##### Investissement

Dépenses      Prévu : 39 075.67 €  
                    Réalisé : 28 758.94 €  
                    Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes        Prévu : 39 075.67 €  
                    Réalisé : 19 762.50 €  
                    Reste à réaliser : 0.00 €

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : -8 996.44 €

Fonctionnement : 18 781.62 €

Résultat global : 9 785.18 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve le compte administratif de la chaufferie 2022.

VOTE : POUR 7                                      CONTRE 0                                      ABSTENTION 0

#### **Budget auberge**

##### Fonctionnement

Dépenses      Prévu : 20 838.91 €  
                    Réalisé : 17 703.03 €  
                    Reste à réaliser : 0.00 €

##### Investissement

Dépenses      Prévu : 75 527.48 €  
                    Réalisé : 28 816.15 €  
                    Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes Prévu : 20 838.91 €  
Réalisé : 20 721.35 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes Prévu : 75 527.48 €  
Réalisé : 75 527.48 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 46 711.33 €

Fonctionnement : 3 018.32 €

Résultat global : 49 729.65 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve le compte administratif de l'auberge 2022.

VOTE : POUR 7 CONTRE 0 ABSTENTION 0

**Budget communal**

Fonctionnement

Investissement

Dépenses Prévu : 239 616.14 €  
Réalisé : 212 734.73 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Dépenses Prévu : 368 785.14 €  
Réalisé : 274 698.36 €  
Reste à réaliser : 71 719.20 €

Recettes Prévu : 239 616.14 €  
Réalisé : 257 285.10 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes Prévu : 368 785.14 €  
Réalisé : 296 227.65 €  
Reste à réaliser : 0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 21 529.29 €

Fonctionnement : 44 550.37 €

Résultat global : 66 079.66 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve le compte administratif de la commune 2022.

VOTE : POUR 7 CONTRE 0 ABSTENTION 0

N° 2023 - 10 - OBJET : Vote des budgets primitifs 2023

Le Maire expose aux membres présents qu'il convient de voter les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2023 des budgets : Chauffage, Auberge et commune.

**CHAUFFERIE**

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Excedent ou deficit		9 785,18	8 996,44	
Opération réelle	45 800,18	36 015,00	38 790,18	47 786,62
TOTAL	45 800,18	45 800,18	47 786,62	47 786,62

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve le budget primitif de chaufferie 2023.

VOTE : POUR 8 CONTRE 0 ABSTENTION 0

**AUBERGE**

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Excedent ou deficit		3 018,32		46 711,33
Opération réelle	14 046,23	11 027,91	56 257,56	9 546,23
TOTAL	14 046,23	14 046,23	56 257,56	56 257,56

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve le budget primitif de l'auberge 2023.

VOTE : POUR 8 CONTRE 0 ABSTENTION 0

## COMMUNE

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Excedent ou deficit		44 550,37		21 529,29
Opération réelle	266 050,37	221 500,00	147 009,60	125 480,31
<b>TOTAL</b>	<b>266 050,37</b>	<b>266 050,37</b>	<b>147 009,60</b>	<b>147 009,60</b>

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve le budget primitif de commune 2023.

VOTE : POUR 8 CONTRE 0 ABSTENTION 0

N° 2023 – 11 – Vote des taux d'imposition année 2023
--

Le Maire expose aux membres présents qu'il convient de voter les taux d'impositions 2023, et rappelle les taux votés pour l'année 2022.

	TAUX VOTES 2022	Proposition pour 2023
TAXE D'HABITATION	6.62 %	6.62 %
TAXE FONCIERE BATIE	29.41 %	29.41 %
TAXE FONCIERE NON BATIE	58.43 %	58.43 %

M. le Maire souhaite indiquer que cette année l'Etat va revaloriser les bases en les augmentant de 7.1% au titre de l'inflation.

Après avoir ouï cet exposé, le conseil municipal délibère et décide d'appliquer les taux proposés par M. le Maire pour l'année 2023.

VOTE : POUR 8 CONTRE 0 ABSTENTION 0